

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
jeudi 24 mars 2016

6<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2016-3-6-1

**Service instructeur**

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre de vie

**Service consulté**

**PLANETES 68  
AU BOULOT, J'Y VAIS À VELO  
EDITION 2016**

Résumé : Depuis plusieurs années, une opération de promotion de l'usage du vélo dans le cadre professionnel se tient au printemps, coorganisée par des collectivités alsaciennes.

L'association Pays Bruche Mossig Piémont (Bas-Rhin) a accepté d'assurer la gestion administrative et financière de l'édition 2016. Il est proposé au Conseil départemental du Haut-Rhin de participer à hauteur de 1000 € à l'évènement.

Depuis 2010, une dizaine de collectivités locales co-organisent un challenge à destination des entreprises et organismes publics pour inciter leurs employés à effectuer leurs trajets domicile-travail à bicyclette pendant les deux semaines du défi. Les kilomètres parcourus à vélo sont décomptés et conduisent à une remise de prix.

En 2015, dans le cadre de « Planètes 68 » et plus particulièrement de son action 2.3.3 « Soutien et promotion des mobilités durables », notre collectivité a intégré le groupe de collectivités organisatrices (voir délibération n° CP-2015-4-5-3 du 24 avril 2015). Les autres collectivités coorganisatrices sont le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon, Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), le Grand Pays de Colmar, le Syndicat Mixte pour le Sundgau, le Pays Bruche-Mossig-Piémont, le Pays d'Alsace Centrale, le Pays d'Alsace du Nord. L'ADEME s'associe à l'évènement.

114 structures alsaciennes (contre 85 en 2014), dont 72 structures haut-rhinoises, ont participé à l'édition 2015. Les 1 645 salariés cyclistes ont « pédalé » 124 057 km.

En interne aussi, 74 agents ont participé au défi en se rendant au moins une fois à leur travail en bicyclette et ont parcouru 5 169 km au total. Ces résultats ont classé notre collectivité 14<sup>ème</sup> (sur 24) dans la catégorie des structures de plus de 400 salariés.

Les kilomètres parcourus par l'ensemble des entreprises ont été convertis en argent (20 km = 1 €) et un chèque d'un montant de 6 203 € a été reversé à l'association alsacienne humanitaire « *Cycles et Solidarité* », qui favorise l'accès aux vélos de populations des pays d'Asie du Sud-Est. Cette somme a permis à l'association de financer la remise en état des vélos, les pièces détachées, une partie de la location du box de stockage en France, l'acheminement au Cambodge, une partie du déplacement pour deux personnes ainsi que la location d'une camionnette pour les collectes.

Les collectivités co-organisatrices réitèrent le défi en 2016. Elles ont été rejointes par le Pays de Saverne, le Pays Thur-Doller et la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières.

Pour l'édition 2016, l'association Pays Bruche-Mossig-Piémont a accepté d'être le porteur de projet et, à ce titre, assurera la gestion administrative et financière. Le défi concernera toute l'Alsace. La période retenue pour cette édition se situe du lundi 6 au dimanche 19 juin 2016.

Les kilomètres parcourus seront à nouveau convertis en euros et reversés à une association alsacienne « solidaire » en lien avec le vélo (en cours de sélection).

Le budget de l'édition 2016 a été fixé à 17 500 € (31 000 € en 2015) et est destiné à payer les frais liés à l'accueil d'un stagiaire (6 mois) pour l'animation du challenge, la réception de remise des prix à SELESTAT le 24 juin, les goodies aux salariés participants et les lots attribués aux lauréats et à l'association.

Les supports de communication (affiches, site internet et page facebook) ont été développés en 2015 et seront réutilisés.

Une participation forfaitaire du Conseil départemental d'un montant de 1 000 € est sollicitée.

A titre indicatif, M2A et le Pays Thur Doller participeraient à hauteur de 2 000 € chacun, le Grand Pays de Colmar pour un montant de 1 500 €, les Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, Saverne Plaine et Plateau, Alsace Centrale, Alsace du Nord et la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières pour 1 000 € chacun, le PETR du Pays du Sundgau et le Pays Bruche-Mossig-Piémont à hauteur de 500 € chacun.

outre, une subvention de 5 000 € a été sollicitée auprès de la Région Alsace au titre de la Convention Intégrée de Développement Durable (CIDD).

En interne aussi, l'édition devrait être reconduite par la Direction des Ressources Humaines.

Au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'accepter d'être coorganisateur de l'édition 2016 ;
- de verser à l'association Pays Bruche-Mossig-Piémont, porteur de l'édition 2016, la quote-part financière revenant au Département du Haut-Rhin pour 2016, à savoir 1 000 €. Les crédits seront prélevés sur le programme C772 chapitre 65 fonction 821 nature 6568, code programme 2237 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN